

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 93/05

AMR 28/009/2005 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

ÉQUATEUR

**Santiago Guarderas (h), doyen de l'Universidad Católica (Université catholique) à Quito**

**ainsi que le personnel de l'Universidad Católica**

Londres, le 19 avril 2005

Santiago Guarderas, le doyen de l'Universidad Católica (Université catholique) à Quito, la capitale, et le personnel de cet établissement ont reçu une série de menaces par téléphone, après que certains employés eurent dénoncé la décision du président Lucio Gutiérrez de destituer les juges de la Cour suprême de l'Équateur. Amnesty International craint que ces personnes ne soient en grand danger.

Les dernières menaces remonteraient au 15 avril : un correspondant anonyme aurait laissé un message téléphonique au bureau de l'administration de l'université. Il aurait indiqué : « Dites à Guarderas de ne pas sortir dans la rue, sinon on va le tuer ». Le 11 avril, ce bureau aurait reçu plusieurs appels anonymes menaçant de mort les membres du personnel de l'université qui s'aventureraient à l'extérieur du campus universitaire.

De toute évidence, ces menaces visent à empêcher le personnel de l'université de participer aux manifestations appelant à la démission du président Gutiérrez, à Quito. Ce mouvement de protestation fait suite à l'entérinement par le Congrès de la destitution des juges de la Cour suprême, qui avait été décidée par le chef de l'État. Certains membres du personnel de l'université se seraient efforcés de sensibiliser l'opinion publique nationale et internationale à la dégradation de l'état de droit et de l'indépendance du pouvoir judiciaire en Équateur.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lucio Gutiérrez Borbúa, soutenu par le mouvement *Pachakutik-Nuevo País* (P-NP), le parti politique qui a la faveur des communautés indigènes, a pris ses fonctions de chef d'État en janvier 2003. Mais en août de la même année, le mouvement P-NP s'est désolidarisé du régime, de nombreuses voix s'étant élevées pour accuser l'État de mettre en œuvre une politique économique contraire aux intérêts du plus grand nombre. Des syndicats et des organisations populaires, présentes notamment dans les communautés indigènes, ont organisé des manifestations afin de protester contre la pauvreté croissante et contre la politique économique du gouvernement.

Les récentes manifestations hostiles au président Gutiérrez ont commencé le 13 avril, à Quito, et l'ont conduit à déclarer l'état d'urgence dans la capitale le 15, et à suspendre les libertés d'expression, d'association et de mouvement. Le 16 avril, le chef de l'État a cédé à la pression nationale et internationale et a levé l'état d'urgence. Les manifestations se sont cependant poursuivies devant le palais présidentiel et ont été réprimées par la police au moyen de gaz lacrymogène (voir l'AU 89/05, AMR 28/007/2005 du 18 avril 2005).

Dernièrement, Amnesty International s'est déclarée profondément préoccupée par le fait que ceux qui critiquent les autorités, notamment des journalistes, des défenseurs des droits humains et des responsables indigènes, sont continuellement la cible de menaces et d'actes de harcèlement en Équateur (veuillez vous reporter à l'AU 54/05, AMR 28/003/2005 du 7 mars 2005 et l'AU 51/05, AMR 28/002/2005 du 3 mars 2005). À plusieurs occasions, l'organisation a exhorté les autorités de ce pays à indiquer clairement que ces menaces ne seront tolérées en aucune circonstance, et à veiller à ce que les défenseurs des droits humains, les responsables indigènes et les journalistes puissent mener leurs activités sans crainte de faire l'objet d'actes d'intimidation. Elle leur a également demandé de conduire des investigations et de traduire en justice les auteurs présumés de telles menaces. Cependant, personne n'a été inculpé jusqu'ici.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par la sécurité de Santiago Guarderas et des membres du personnel de l'*Universidad Católica* (Université catholique) à Quito ;
- faites part de l'inquiétude que vous inspirent les diverses menaces dirigées contre le personnel de cette université ;
- exhortez les autorités à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la sécurité des personnes menacées, en tenant compte de leurs souhaits ;
- demandez instamment qu'une enquête impartiale soit menée dans les meilleurs délais sur ces menaces et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;
- priez les autorités de s'engager à respecter le droit des manifestants à la liberté d'expression, d'association et de mouvement.

**APPELS À :**

**Ministre de l'Intérieur :**

Dr. Oscar Ayerve  
Ministro de Gobierno, Policía, Justicia,  
Cultos y Municipalidades  
Ministerio de Gobierno y Policía  
Benalcázar y Espejo  
Quito, Équateur

**Fax :** +593 2 295 8360 (si un correspondant vous répond, veuillez demander le fax : « *Tono de fax, por favor* »)

**Formule d'appel :** *Señor. Ministro, /* Monsieur le Ministre,

**Procureur général par intérim :**

Dra. Cecilia Armas  
Ministra Fiscal Subrogante  
Fiscalía General del Estado  
Av. Eloy Alfaro N° 32-240 y República  
Quito  
Équateur

**Fax :** +593 2 2558 565 (si un correspondant vous répond, veuillez demander le fax : « *Tono de fax, por favor* »)

**Formule d'appel :** Madame,

**COPIES À :**

**Organisation de défense des droits humains :**

Comisión Ecuménica de Derechos Humanos - CEDHU  
Carlos Ibarra 176 y 10 de Agosto  
Edif. Yuraj Pirca, 9no. piso  
Quito, Équateur

**Fax :** +593 2 258 9272 (Si une personne décroche, veuillez demander : « *Tono de fax, por favor* »)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Équateur dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 31 MAI 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*